

## La parole face à la violence

### 1. PREREQUIS :

Etre en situation d'apprentissage avec des élèves du primaire

### 2. OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Cette formation a pour objectif d'aider les stagiaires, par des apports didactiques et des échanges de pratiques, à répondre aux situations difficiles avec efficacité et pédagogie, en créant des référents communs.

La formation est ainsi destinée à :

- Retrouver le sens des règles fondamentales au sein d'un établissement scolaire.
- Répondre à des problématiques et notamment à la question de la mise en place d'un « cadre propice aux apprentissages ».
- Interroger les questions de justice scolaire.

### 3. DUREE :

La formation est dispensée en 6 heures sur une même journée avec dates au choix.

### 4. MODALITES D'ACCES :

- A l'initiative de la structure scolaire
- A la demande d'un particulier

### 5. DELAIS D'ACCES :

Réponse à la demande dans les 72 heures, le calendrier de formation sera élaboré avec le candidat au mieux de ses possibilités et de la programmation de l'organisme de formation.

### 6. TARIF/COUT :

Les tarifs sont adaptés en fonction de la taille du groupe

- Pour les groupes allant de 5 à 20 personnes :

Le tarif réservé aux stagiaires bénéficiant d'un financement par un OPCO ou par l'Education nationale, est de 20 euros par heure et par stagiaire.

Le tarif de droit privé (financé directement par l'école ou par le stagiaire), est de 13 euros par heure et par stagiaire.

- Pour les groupes de plus de 20 personnes :

Le tarif réservé aux enseignants bénéficiant d'un financement par des OPCO ou par l'Education nationale, est de 13 euros par heure et par stagiaire.

Le tarif de droit privé (financement direct par l'école ou par le stagiaire, est de 10 euros par heure et par stagiaire.

- Pour les groupes de moins de 5 personnes :

Veuillez contacter l'organisme

## 7. CONTACT :

Pour tout renseignement veuillez contacter Héloïse Allali par mail à l'adresse suivante [h.allali@campusfsju.org](mailto:h.allali@campusfsju.org) ou bien par téléphone au 01.42.03.00.44 .

## 8. METHODES MOBILISEES :

- Mise en situation par des scénarios
- Powerpoint

## 9. MODALITES D'EVALUATION :

Les mises en situation servent à la vérification des acquis.

## 10. ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir contacter notre référent handicap à: [h.zrihen@campusfsju.org](mailto:h.zrihen@campusfsju.org), pour étudier la possibilité de mettre en place un accompagnement qui corresponde à vos besoins.

